



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous **La fibre** Togocom à **10 000 F CFA** 25 000 F CFA

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants !

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

LE LIBERAL

Chrétiens et musulmans : **P.5**

A chacun sa fête ce Jeudi

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0522 du 12 Mai 2021 - 250 F CFA / Etranger 1€

Société

L'association JOVODD-30 a remis un lot de guides de sensibilisation sur le coronavirus à la Coordination nationale de gestion de la riposte à la covid 19

L'association des Journalistes pour la Vulgarisation des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 a remis ce mardi 11 mai à Lomé un lot de guides de sensibilisation sur le corona virus à la coordination nationale de gestion de la riposte à la covid 19. Ce lot de 30.000 documents dont 20.000 sont rédigés en français, 5000 en Kabyè et 5000 en Ewé, a été financé par l'Union européenne à hauteur de 12.000.000 de F cfa...

Suite à la page 2

Lutte contre la corruption:

Metocob ne lâche pas, des journalistes formés à Kara

Une trentaine de journalistes des régions Centrale, de la Kara et des Savanes, ont participé du 06 au 07 mai 2021 à Kara à un séminaire de formation sur la fiscalité et « Les mécanismes de lutte contre la corruption »....

Suite à la page 3



Politique :

La DMK prise en flagrant délit de mensonge par le Groupe des 5 **P.7**

SNB :

Un an déjà ! **P.4**



L'association JOVODD-30 a remis un lot de guides de sensibilisation sur le coronavirus à la Coordination nationale de gestion de la riposte à la covid 19

Suite de la UNE

Ce geste a pour objectif de sensibiliser les populations sur le coronavirus, ses manifestations et les mesures de prévention.

Cette action sera suivie de la sensibilisation dans les communes du pays.

Le président de l'association JOVODD-30 M. Hugue Eric Johnson a expliqué que ce guide permettra aux bénéficiaires de toujours avoir en tête tout ce qui est relatif à la covid-19 et d'éviter de se contaminer et contaminer les autres. Il a appelé la population togolaise à aller se faire vacciner afin qu'on ait une immunité collective. Ceci nous permettra a-t-il indiqué de vaquer librement à nos occupations.



M. Johnson a témoigné sa gratitude à l'Union européenne et à tous ceux qui ont mis la main à la pâte pour la réalisation de ce guide.

Il a invité les autres bonnes volontés à emboîter le pas à l'Union européenne pour qu'ensemble ils puissent offrir ces documents à 3.000.000 de togolais.

Le représentant de la

coordination et de la gestion de la riposte à la Covid-19, Médecin-commandant Tagba Essolam a salué cette initiative qui vient en appui aux multiples efforts fournis par la coordination et le gouvernement. Il a promis un bon usage de ces documents pour l'intérêt de toute la population. ■

Raoul TETOUGNAKI



Pharmacies de garde à Lomé

Du 10 au 17 Mai 2020

- JEANNE D'ARC*** Prés de Marox-Renault-Star 22 22 08 01/90 86 40 51
ST ANTOINE* 1048, Avenue de la Libération 22 21 29 64/ 96 80 10 07
CRISTAL* Boulevard Houphét-Boigny 22 20 90 91/97 07 12 32
OCEANE* Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hotel de la PAIX 22 22 6277/96 75 25 02
ESPERANCE* Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Francaise Nyékonakpo6 (rue adjotoio) 22 21 01 28
HOPITAL* Face Hépital CHU-Tokoin 22 20 08 08
ST KISITO* Bd. de la Kara prés du Bar TAMTAM 96 80 09 64
St PAUL* Bd. Jean Paul II 22 61 85 08
LE JOURDAIN* Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti 22 61 56 14/92 38 30 50
HEDZRANAWÉ* Marché HEDZRANAWÉ 22 26 49 64
KOUÉSSAN* En face du stade de Kégué 96 80 10 01 | 90 50 48 12
KLOKPE * Derrière la Foire Togo 2000 96 80 10 03/90 53 60 52
J-MIMSHAK* Rue Tchamba 964, 4 50m de la base de Satom Hountigomé 22 60 30 50/92 24 4270
MAELYS* 1688, Bd Malfakassa - Bé Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19/70 44 86 79
MISERICORDE* BE-KPOTA a 300M de NISSAN, A côté de la Station MRS 96 80 09 45
BETHEL* Rte d'Adidogomé 22 25 23 70/91 86 29 87
DES ECOLES* Face Lycée Technique Adidogomé et prés du CEG, Route de Kpalimé 22 51 75 75/96 80 09 14
HOSANNA* Carrefour Sagbado-Sémékonawo, face station service SANOL 22 51 50 49/92 53 50 00
MAGNIFICAT* Aflao Sagbado Yoko8, Rue de la Pampa 4 100 m du Palais Royal de Yokoe 70 44 51 59/93 29 07 37
MATHILDA* Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34
EL-SHADAI* Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25/96 80 09 10
ENOULI* Station d'Agbalépédogan 22 25 90 68
LE GALIEN* Rue Pavée d'Adidoadin 22 51 74 71/96 80 09 21
DES ROSES* Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72
VOLONTAS DEI* Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face a l'ancien bar Sun City 70 42 23 60/91 49 54 48
BETANIA* Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11/70 43 89 40
ADOUNI* Vakpossito-Logogomé, prés du carrefour AISED 90 33 04 19/70 39 39 39
SHALOM* Agoé-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoé-Adidogomé 22 51 87 60/70 49 96 51
A DIEU LA GLOIRE* A 200m du marché de Légbassito, sur te grand contournement, vole de Madikpéto 93 26 36 00
AGOE-NYIVE* A côté de l'Eglise Catholique d'Agoé-Nyivé 22 25 83 38/91 61 02 62
TCHEP'SON* Face Terminal du Sahel (Togblékopé) 96 90 04 64/70 42 94 41
EMMAUS* Sur la route de Mission Tové a côté du Bar Solidarité 70 40 25 40/96 80 09 12
ABRAHAM* Agoé-Logopé Kossigan 22 50 10 00/92 25 99 83
DENIS* Agoé Kové, Carrefour Kpogli 93 08 46 40/70 12 35 85
REGINA PACIS* Rte Nationale N°1 prés du Bar sous l'Antenne 70 45 98 58/99 83 90 83
SANGUERA* Prés du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80/ 99 90 89 72
GANFAT * AGOE DALIKO prés du Carf EDEM(CAMP GP) 22 55 08 15/70 22 15 15
VERSEAU* Prés de la maison Bateau Baguida 22 27 34 53/92 05 23 49
HYGEA* Face Lycée publique de Baguida sur la rte d'Afanoukopé eaguice) 99 27 36 36

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
 Alain TCHEDRE
 Prosper AWIH
 Dick MESSAN (Stagiaire)
 Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
 Agoé Démakpoé, non loin des rails
 Tél: +228 90 15 87 53
 +228 22 42 83 46
 13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires

Apports de la diaspora togolaise aux actions de développement :

Le Guichet Diaspora et un programme d'actions officiellement lancé

Le Ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le Prof Robert DUSSEY a procédé ce lundi 10 mai 2021 à Lomé au lancement du Guichet Diaspora et du Programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise au Plan Togo 2025. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du Gouvernement en faveur de la diaspora togolaise mettant en relief l'importance de l'implication plus adéquate des compatriotes vivant en terres étrangères dans le processus de développement enclenché depuis quelques années par les plus hautes autorités du pays.

Le Gouvernement togolais a pris la résolution depuis quelques années d'impliquer davantage et de manière plus efficace les togolais vivant à l'étranger dans le processus de développement enclenché.

A cet effet, des initiatives ont été prises par le ministère en charge des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur. Au nombre de ces initiatives louables, l'on retient essentiellement la création du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) et la mise en place d'une feuille de route du Gouvernement pour les togolais de l'extérieur. Cette semaine, c'est un nouveau pas qui vient d'être franchi avec le lancement du Guichet Diaspora et du Programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise au Plan Togo 2025.

En effet, ce lundi 10 mai 2021, le ministre des affaires étrangères, le Prof Robert DUSSEY et son équipe ont présenté le Guichet Diaspora ainsi que le programme d'actions pour le renforcement des contributions notamment les différentes approches de contributions de la diaspora togolaise au développement des communes du Togo. Apportant la précision sur les apports de la diaspora à l'économie nationale, le ministre a dans son allocution, mentionné

l'évolution des transferts financiers qui, faut-il le souligner, représentent près de 8% du PIB et estimés à 451 millions de dollars US en 2018, 458 millions de dollars US en 2019 et 441 millions de dollars US en 2020. Des chiffres qui témoignent de l'apport non négligeable des compatriotes vivant à l'étranger.

Selon le département ministériel en charge de la question des togolais de l'extérieur, la mise en place du Guichet Diaspora a pour objectif de mettre à la disposition des Togolais de l'extérieur une plateforme flexible et inclusive capable de répondre aux demandes et attentes des togolais de l'extérieur porteurs de projets et d'accompagner la mise en œuvre du programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise au Plan Togo 2025.

Il faudra noter que le Guichet Diaspora est l'organe technique d'appui du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) qui élabore des mesures et des stratégies en vue d'inciter et d'encourager à réaliser des projets au Togo, à attirer des investissements vers le Togo et ainsi participer au développement économique, social et culturel du Togo et promouvoir son rayonnement dans le monde.

En outre, il est chargé d'inciter l'épargne des Togolais de l'Extérieur aux fins d'investissements au Togo, de favoriser

l'émergence de groupes d'investisseurs au sein de la communauté togolaise de l'étranger, de mobiliser des investisseurs et autres partenaires internationaux dans l'intérêt du pays.

Pour le compte de cette année en cours, le Guichet Diaspora devra mettre en œuvre deux projets phares du Plan d'actions notamment le recensement des togolais de l'extérieur et le répertoire des entrepreneurs et des investisseurs issus de la diaspora. En 2022 et 2023, le programme d'actions vise à mettre en œuvre divers projets tels que la plateforme de placement des togolais de l'extérieur dans les structures publiques



nationales, ainsi que d'autres internationales et dans les programmes multinationaux, les outils de suivi des contributions et de facilitation des projets et des investissements de la diaspora au Togo (l'Observatoire de la Diaspora Togolaise, le Guide des facilitations aux projets des togolais de l'extérieur au service du développement, le Guide des dispositifs d'appui et d'accès aux financements), un Incubateur dédié à la diaspora, une plateforme d'appui aux partenariats portés par la diaspora togolaise dans le cadre de la coopération décentralisée avec les communes togolaises

ainsi que d'autres programmes internationaux sans oublier la préparation de la création du Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur (FITEEX).

Afin de relever le défi d'une participation plus active des togolais de l'extérieur aux actions du développement du pays, le ministre Robert Dussey a exhorté les compatriotes vivant à l'étranger à faire parler davantage leur sens de patriotisme pour qu'ensemble, le chantier de l'émergence économique puisse être réalisé avec succès et dans l'intérêt de tous.■

Roger GBESSIA

Lutte contre la corruption:

Metocob ne lâche pas, des journalistes formés à Kara

Suite de la UNE

Organisée par l'association Médias Togolais contre la corruption et le blanchiment (MéToCoB), en partenariat avec l'Office Togolais des Recettes (OTR), cette formation de deux (02) jours a pour objectif de faire renforcer les capacités des professionnels des médias en matière de traitement des informations relatives à la fiscalité au Togo, la corruption, le blanchiment d'argent, les fraudes de tout genre, en vue de mieux informer les populations.

Ils sont formés particulièrement sur la



réglementation fiscale en vigueur au Togo, les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur la corruption et les compétences des organismes publics intervenant dans la lutte contre la corruption au Togo.

L'initiative est soutenue

par l'OTR qui, depuis son opérationnalisation, met l'accent sur la lutte contre ce fléau.

Cette formation intervient après celle organisée à Kpalimé l'an dernier toujours dans le cadre de la lutte contre la corruption avec les journalistes de la partie méridionale du pays.■

Lutte contre la criminalité:

80 personnes interpellées à Dalavé préfecture de Zio

Au Togo, les opérations de prévention de lutte contre la criminalité se sont poursuivies le samedi 8 mai 2021, dans la localité de Dalavé et ses environs (préfecture de Zio) a indiqué le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile dans un communiqué.



Ces opérations ont consisté en des actions de bouclage, de contrôles d'identité et de visites domiciliaires. Elles se sont déroulées sans incident et dans le respect scrupuleux des textes en vigueur.

Dans les secteurs visités, les opérations ont permis d'interpeller, quatre-vingt-neuf (89) personnes et de saisir entre autres deux (2) voitures, cinquante-trois (53) motos et deux (2) tricycles sans pièces afférentes, dix

(10) fusils de chasse, un (1) pistolet automatique de fabrication artisanale, des armes blanches et des effets militaires, du cannabis et d'une importante quantité d'éthanol.

Les objets saisis sont



confiés à la gendarmerie nationale pour enquête, souligne le communiqué. Le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Gal Yark DAMEHAME, a profité de l'occasion, pour remercier les populations des localités visitées pour leur collaboration et les a appelées à faire preuve d'une grande vigilance. Les interventions, a

rappelé le ministre Yark DAMEHAME, s'inscrivent dans le cadre de la préservation de la sécurité intérieure, face à l'apparition des menaces sécuritaires de tout genre. Notons que depuis le début de ces opérations, près de 400 personnes ont été interpellées et une centaine d'objets divers saisis à travers tout le pays.■

SNB : Un an déjà !

Pour célébrer la première bougie de son existence, la direction commerciale et marketing de la Société Nouvelle de Boissons (SNB), a convié le jeudi 6 mai à Lomé, les journalistes à un thé des médias.



L'objectif de la rencontre est de dresser le bilan des activités menées au cours de cette première année d'existence.

Il a été aussi question de discuter des avancées et des difficultés surtout en cette période marquée par la pandémie de covid-19 et des perspectives de la société.

Il ressort après un an d'existence que la SNB a lancé ses activités le 6 mai 2020 avec la mise sur le marché de la boisson DJAMA Pilsner suivie progressivement de DJAMA Lager, DJAMA Panaché toutes en bouteilles de 50 et 33cl et des canettes de 33 cl. En novembre 2020, la SNB a

lancé aussi trois boissons gazeuses qui sont chap cola, chap limonade et chap cocktail de fruits. En douze mois, la SNB a mis sur le marché 6 produits en 17 références.

Pour ses responsables, les produits SNB sont fabriqués avec du malt, du houblon et de l'eau sans sucre ajouté et selon

les standards allemands d'où la formule, "Bière de tradition allemande". Les distributeurs, les bars et consommateurs ont bénéficié de l'accompagnement technique permanent, des supports, des actions promotionnelles, des dotations d'articles et matériels de service et gadgets publicitaires etc. Pour les perspectives, la SNB entend accentuer la communication et aller à la conquête du marché extérieur.

Le directeur commercial et marketing M. Hyacinthe Yaovi Amegnaglo a exprimé sa satisfaction des résultats obtenus après un an d'activité.

Malgré le contexte sanitaire contraignant a-t-il expliqué, les objectifs sont atteints surtout au niveau du segment bière

qui a connu une progression à deux chiffres ce qui a comblé le déficit au niveau des boissons gazeuses.

Il s'est réjoui de la structure de leur bière qui fait 86% de poids et les boissons gazeuses 14% et c'est une bonne présentation en termes de structure de marché.

De nouvelles boissons dont certaines internationales sont attendues dans les prochains mois en fonction des besoins du marché a souligné M. AMEGNAGLO.

Il a enfin témoigné sa gratitude aux consommateurs, distributeurs et partenaires en l'occurrence les médias pour la confiance placée en la SNB et ses produits.■

Raoul TETOUGNAKI

L'Assemblée nationale autorise l'adhésion du Togo à la Convention sur l'eau et renforce la sécurité routière à travers la ratification de la Charte africaine

La Représentation nationale a adopté, le 11 mai 2021, à l'unanimité des députés présents, deux importants projets de loi. Le premier est relatif à la gestion de l'eau et le second traité de la sécurité routière. C'était au cours de la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en présence de Bolidja Tiem, ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise et Affoh Atcha-Dedji, ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires.

Le premier projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, adoptée le 17 mars 1992 appelée « Convention sur l'eau » propose un cadre, sous l'égide des Nations unies, pour assurer la sécurité en matière d'eau ainsi que pour prévenir des conflits ayant pour origine l'eau et en faciliter la résolution. Cette convention vise à protéger et garantir la quantité, la qualité et l'utilisation durable des eaux transfrontières.

En adhérant à la Convention sur l'eau, le Togo se dote d'outils normatifs, institutionnels et infrastructurels nécessaires à la préservation de la qualité de la ressource en eau. Le



pays va accéder ainsi à l'aide financière et à la coopération des donateurs. En outre, cette adhésion offre un cadre de prévention des conflits, de promotion de la paix et de l'intégration régionale en matière d'eau.

Le ministre de l'eau et de l'hydraulique villageoise Bolidja Tiem a annoncé que « l'objectif principal de la convention sur l'eau est de renforcer les mesures prises au plan local, national et régional

pour préserver et garantir l'utilisation écologiquement durable des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontalières ».

Le deuxième projet de loi vise à accélérer la mise en œuvre des programmes de sécurité routière à l'échelle nationale, régionale et continentale. En contribuant à la coordination de la sécurité routière sur le continent, la charte sur la sécurité routière crée un

environnement qui améliore la gestion des questions liées à la circulation routière en Afrique et engage les pays à accélérer la mise en place des routes plus sûres.

« La charte africaine sur la sécurité routière vient allonger la série des conventions et codes relatifs aux transports routiers, aériens et ferroviaires, dont notre pays s'est doté ces dernières années en vue de renforcer son arsenal juridique pour faire du Togo un pays émergent dans le cadre de la feuille de route », a indiqué Affoh Atcha-Dedji, ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires.

La Présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan a salué les efforts du gouvernement, sous

l'impulsion du Président de la République, visant à doter notre pays d'un arsenal juridique et institutionnel en vue de prévenir, maîtriser et réduire tout impact transfrontière en matière d'eau ainsi que l'amélioration de la sécurité routière.

« En sollicitant l'adhésion du Togo à ces deux instruments internationaux d'envergure, le Gouvernement fait preuve une fois de plus, de son engagement à inscrire durablement notre pays dans la dynamique internationale guidée par le multilatéralisme. Il s'agit d'une détermination en cohérence avec la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, visant à maximiser le bien-être collectif sur la base de la mutualisation internationale et régionale. », a-t-elle indiqué.■

assemblee-nationale.tg

Chrétiens et musulmans: A chacun sa fête ce jeudi

Cela n'arrive pas tous les jours la journée du jeudi fériée connaîtra un double événement il s'agit bien-sûr de la célébration par les chrétiens de la fête d'ascension quarante jours après Pâques.

Elle marque selon les saintes écritures la dernière rencontre de Jésus avec ses disciples après sa résurrection et son élévation.

La même journée du jeudi connaîtra une autre célébration ; il s'agit du



Ramadan qui marque la fin du jeûne musulman. Comme on le sait,

faudra voir la lune et programmer la fête le jour suivant.

calendrier musulman qui tient beaucoup compte de la position des astres, donne parfois lieu à de s'imprécisions en ce qui concerne les dates des célébrations comme l'Aïd el Fitr ou l'Aïd el Kébir. Il



Dans un communiqué rendu public par l'union musulmane du Togo, la fête du Ramadan aura bel et bien lieu au Togo ce jeudi 13 mai.

A l'allure où vont les choses chrétiens et

musulmans sont bien partis pour célébrer chacun de son côté sa fête demain jeudi au Togo.

Bonne fête dans le respect strict des mesures barrières.■

REGLEMENT DU CONCOURS MEILLEUR REPORTAGE SUR LE CIVISME FISCAL

THEME : LES DETERMINANTS DU CIVISME FISCAL

Contexte

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de presse, l'Office Togolais des Recettes en collaboration avec l'Observation Togolais des Médias pour valoriser l'apport des médias dans la promotion du civisme fiscal, organise un concours de la meilleure production médiatique sur la thématique : « *le déterminants du civisme fiscal* ».

Cette initiative vise une valorisation du travail des journalistes dans la mise en œuvre des réformes orientées vers le consentement volontaire à l'impôt. Ceci en harmonie avec le thème de cette année : « l'information comme bien public »

Il s'agit de rendre encore plus accessible l'information fiscale et faciliter son appropriation primo par les journalistes et secundo par toutes les catégories de contribuables.

Article 1 : Objet du concours

L'Observation Togolais des Médias (OTM) en collaboration avec l'Office Togolaise des Recettes (OTR) organisent à l'occasion de la journée internationale de la liberté de presse un concours de la meilleure production médiatique sur le civisme fiscal.

L'objet du concours est de contribuer via un article reportage inédit publié dans un support professionnel (presse écrite et en ligne, Radio et Télévision) à la sensibilisation sur le civisme fiscal.

Article 2 : Dépôt de candidature

Le concours est individuel. Il est ouvert aux journalistes professionnels exerçant dans un média régulièrement installé au Togo. La participation est gratuite.

Les œuvres doivent être composées de :

- Pour la TV et la Radio, *une production de 3 minutes maximum enregistrée sur un support USB*. L'enveloppe doit comporter une fiche d'identité avec mention du média sur lequel la production a été diffusée, de même qu'un bref résumé.

- Pour la presse en ligne, *un imprimé de la capture d'écran de la publication faites de même que le lien accompagné* de la fiche d'identification

- Pour la presse écrite, *cinq exemplaires du journal et de la fiche d'identité*.

Sont éligibles, les œuvres produites et publiées entre 1^{er} janvier et le 18 juin 2021. Le dépôt se fait sous pli-fermé au plus tard le 18 juin à 12h30 au siège de l'OTM sis à Klikamé.

Article 3 : Jury

Un jury, composé de professionnel expérimenté des médias, de la communication d'universitaires désignées par l'OTM en collaboration avec l'OTR, examinera les productions soumises au concours. Ses décisions seront sans appel.

Article 4 : Désignation des lauréats

Un lauréat pour chaque catégorie sera désigné par le jury, en fonction des critères suivants :

- + L'originalité et la créativité dans le choix du sujet
- + Le respect des techniques de rédaction journalistique
- + La syntaxe
- + L'accessibilité à un public le plus large possible.

Article 5 : Remise des prix

Les deux meilleurs dans chaque catégorie recevront un prix composé comme suit :

- 1^{er} prix presse écrite une enveloppe de 300 000 FCF
- 2^{ème} prix presse écrite une enveloppe de 200 000 FCFA
- 1^{er} prix presse en ligne : une enveloppe de 300 000 FCFA
- 2^{ème} prix presse en ligne : une enveloppe de 200 000 FCFA
- 1^{er} prix reportage Radio : une enveloppe de 300 000 FCFA
- 2^{ème} prix reportage Radio une enveloppe de 200 000 FCFA
- 1^{er} prix reportage TV : une enveloppe de 300 000 FCFA
- 2^{ème} prix reportage TV : une enveloppe de 200 000 FCFA■

Politique : La DMK prise en flagrant délit de mensonge par le Groupe des 5

Le G5 exhorte la dynamique Monseigneur Kpodzro à ne plus publier de communiqué attribuant des déclarations non vérifiées à des membres du G5 peut-on lire en substance dans une déclaration conjointe rendue publique le 11 mai par le Groupe des 5, à savoir : l'Ambassade de France, de la République Fédérale d'Allemagne et des Etats unis d'Amérique, de la délégation de l'Union

Européenne et de la Coordination du Système des Nations Unies.

Le G5 précise dans cette déclaration qu'elle a eu une réunion avec la DMK le 4 mai dernier.

Pour finir le Groupe des 5 dit avoir encouragé la DMK à participer au processus de concertation organisé par le gouvernement.

Les membres du G5 saluent enfin le processus de concertation en cours et appelle toutes les forces

politiques togolaises à y participer.

Il faut dire que cette déclaration conjointe qui recadre la DMK habitué à des mensonges est un véritable camouflet pour la bande à Kpodzro qui refuse toujours de reconnaître leur défaite lors de la présidentielle il y a un an remportée par le candidat du parti UNIR Faure Gnassingbé.

P. Fabrice
(Lire le communiqué ci-contre)



Déclaration conjointe
des ambassades de France, de la République Fédérale d'Allemagne, et des
Etats-Unis d'Amérique,
de la Délégation de l'Union Européenne, et de la Coordination du Système
des Nations Unies
au Togo

Lomé, le 11 mai 2021

Le G5 souhaite faire savoir que, lors d'une réunion avec la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) le 4 mai 2021, il a exhorté cette dernière à ne plus publier de communiqués attribuant des déclarations non vérifiées à des membres du G5 et l'a encouragée à participer au processus de concertation organisé par le Gouvernement.

Les membres du G5 saluent le processus de concertation en cours et appellent toutes les forces politiques togolaises à y participer.



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers **(TPU-TR)** communément appelée «**trimestre**» que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2021 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales (LPF).

A cet effet, le contrôle du paiement de la TPU-TR débutera à compter de la date du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



**L'utilisation de la caisse enregistreuse
facilite la tenue de la comptabilité.**

  Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8280



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**
~~25 000 F CFA~~

*Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom
ou auprès de nos commerciaux itinérants !*

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

 @togocom.tg |  @togocom.tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

